

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 25 (1998)
Heft: 5

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Forum

Les élections fédérales 1999 4-7

Pages officielles 9/10

Histoire

Le «deal de New York» 11

Scrutin

Votations fédérales
du 27 septembre
et du 29 novembre 1998 12-14

Culture

La Fête des Vignerons de Vevey 15

Mosaïque 16/17

Dialogue 18

SSE-Info 19

Page de couverture

Dans près d'une année, les membres
nouvellement élus ou réélus au
Conseil national prêteront serment.
La «Revue Suisse» a d'ores et déjà
ouvert la campagne électorale.
(Photo: Keystone)

IMPRESSUM

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 25^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 320 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: **René Lenzin** (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); **Alice Baumann** (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; **Pierre-André Tschanz** (PAT), Radio Suisse Internationale; **Dario Ballanti** (DB), «Corriere del Ticino»; **Robert Nyffeler** (NYF), rédacteur des communications officielles, Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Marie-Hélène Zurkinden.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 6100, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern. Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Merci.

Internet: <http://www.revue.ch>

N° 5/98 (22.10.1998)



Qui élire? Telle est la question que chacun se pose tous les quatre ans, en Suisse, et que nous allons nous poser à l'occasion des élections au Conseil national, le 24 octobre 1999. Pour la deuxième fois, nos compatriotes de l'étranger pourront voter par correspondance. Une bonne raison pour la «Revue Suisse» d'ouvrir la campagne électorale et le dossier des élections fédérales de 1999. Nous entamons dans ce numéro une série situant les partis politiques suisses par rapport aux plus importants thèmes politiques.

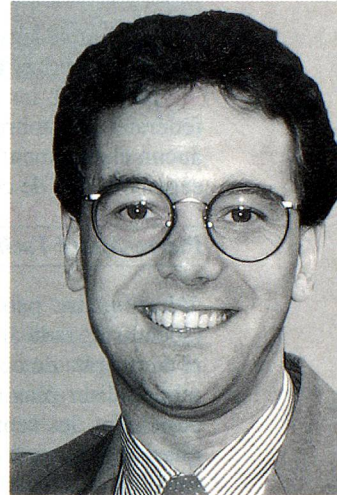
S'y retrouver dans la jungle des nombreux partis politiques suisses n'est pas chose aisée. Au Conseil national uniquement, 15 partis sont représentés et pas moins de 30 groupes politiques ont participé aux élections dans le seul canton de Zurich. De plus, à chaque votation pratiquement, on trouve des représentants du même parti aussi bien dans le camp des partisans que dans celui des adversaires d'un projet.

La démocratie de concordance, telle qu'on la connaît en Suisse, associe les principales forces politiques aux responsabilités gouvernementales. Les quatre partis représentés au Conseil fédéral ont recueilli en 1995 74 pour cent des suffrages et gagné 162 des 200 sièges du Conseil national. Mais, d'autre part, notre système politique empêche l'émergence d'une véritable opposition au gouvernement, telle que la connaissent la plupart des démocraties parlementaires.

Notre système autorise les positions divergentes aussi bien entre partis gouvernementaux qu'au sein du même parti. De plus, le peuple prend fréquemment, lors des votations populaires, des décisions s'écartant du rapport de force qu'il

a lui-même déterminé lors des élections.

La démocratie directe doit s'accommoder de ces sautes d'humeur et de ces contradictions si elle veut survivre. Mais cela implique que les élections aient une valeur particulière. Elles nous permettent tout de même de déterminer l'orientation générale de la politique nationale pour les quatre prochaines années. Nous confions à un parlement, auquel nous accordons notre confiance, le soin de prendre d'importantes décisions. Même si nous pouvons en votation populaire casser ou modifier presque toutes les décisions qu'il prend, il serait fatal de dédaigner les élections.



D'où cet appel à tous les Suisses de l'étranger: faites usage de vos droits politiques, participez aux élections au Conseil national de l'an prochain. Si vous n'êtes pas encore inscrit au registre électoral d'une commune suisse, remplissez le talon figurant à la page 10 et envoyez-le à votre ambassade ou consulat.

Qui élire? Il est, certes, encore plus difficile de répondre à cette question pour vous qui vivez à l'étranger que pour nous en Suisse. Mais si la Suisse vous a octroyé le droit de vote et d'éligibilité, c'est aussi pour enrichir la politique suisse de votre expérience. Dans ces circonstances et compte tenu de la possibilité de contribuer au développement de la démocratie suisse, il vaut la peine de chercher des réponses à cette question.



René Lenzin
René Lenzin